

Renforcer la transparence et la gouvernance de la prestation des services de santé

La transparence de la prestation des services peut être conçue comme le processus qui permet aux communautés et aux foyers de tenir les prestataires responsables de la validité et de la qualité des services qu'ils offrent. Pour les communautés et les foyers pauvres et marginalisés, la possibilité de demander des comptes au gouvernement passe par le droit à l'expression de leur opinion et au suffrage; pour les responsables de politique, la transparence peut être exigée dans le cadre du contrat social en vertu duquel les gouvernements soutiennent, financent et réglementent les prestataires de soins de santé et de services nutritionnels et environnementaux. Lorsque les communautés ont les moyens d'exiger des services adéquats et efficaces, les familles sont informées des services que l'État s'est engagé à fournir et connaissent les normes minima qui s'appliquent.

En associant la participation à la vie publique et l'éducation civique à tous les programmes pour la survie maternelle, néonatale et infantile, on s'assure que les familles connaissent les mesures qu'elles peuvent prendre pour protéger la vie de leur enfant et stimuler son développement à un jeune âge. En étant au courant des services disponibles et des normes de qualité requises pour ces services, les foyers et les communautés sont mieux à même de demander des comptes aux gouvernements et aux prestataires de services.

Les contrats sociaux passés entre les gouvernements et les prestataires peuvent aussi être des outils efficaces pour garantir la transparence des initiatives pour la survie et la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants lorsque les gouvernements accordent une haute priorité à ces questions dans la législation, les budgets, les programmes et les recherches – et rémunèrent adéquatement les prestataires de services essentiels, tout en surveillant leur performance de prestation.

Le renforcement de la responsabilité doit correspondre aux différents modes de prestation des services. Au niveau primaire des services familiaux et communautaires – y compris l'information et le soutien social pour promouvoir l'allaitement au sein ou les soins au nouveau-né – la capacité des foyers à acheter des marchandises, à accéder à l'information sur les services et à transformer ces opportunités en résultats de santé améliorés, est essentielle pour encourager la responsabilité du côté de la demande. Les organisations communautaires et de la société civile et les réseaux commerciaux sont souvent bien placés pour offrir aux foyers pauvres et marginalisés des mécanismes qui peuvent surveiller directement la qualité des services et exiger la transparence.

Voir Références, page 108.